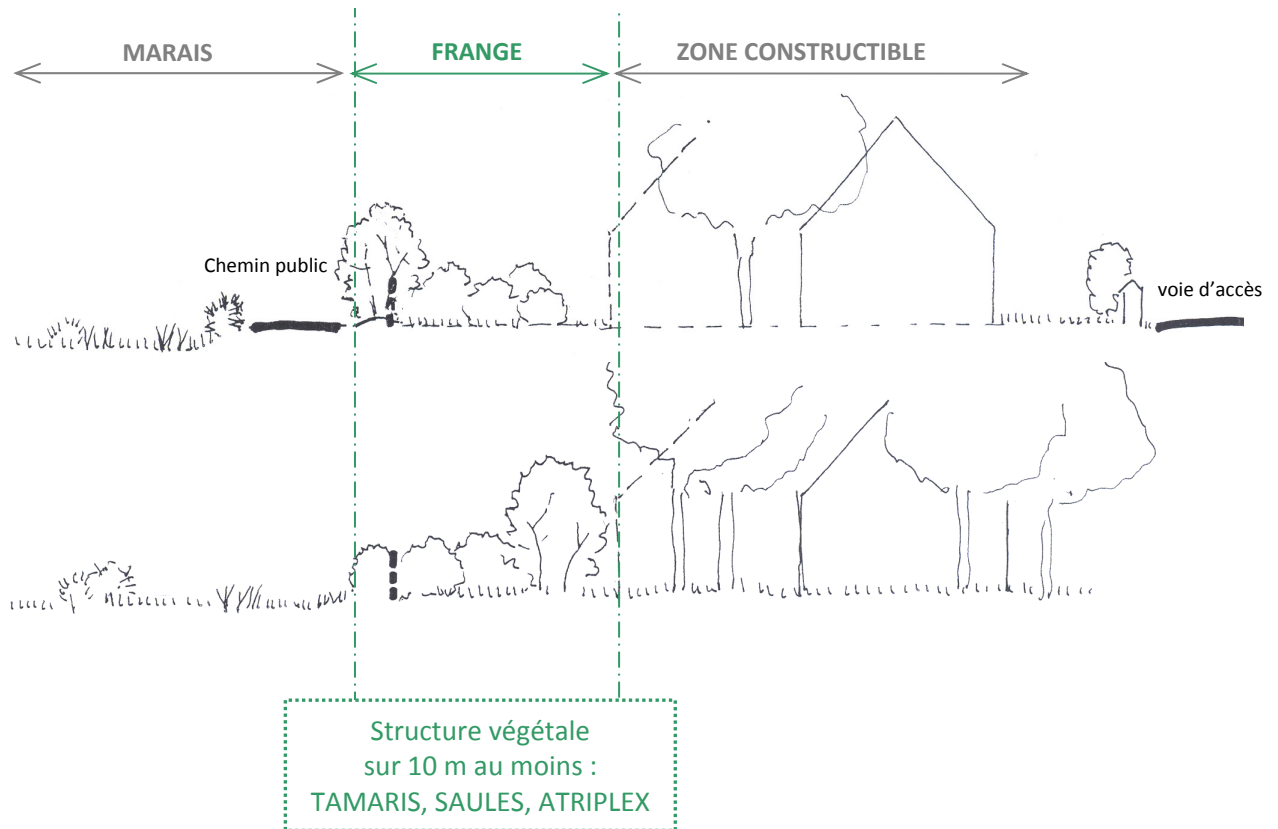
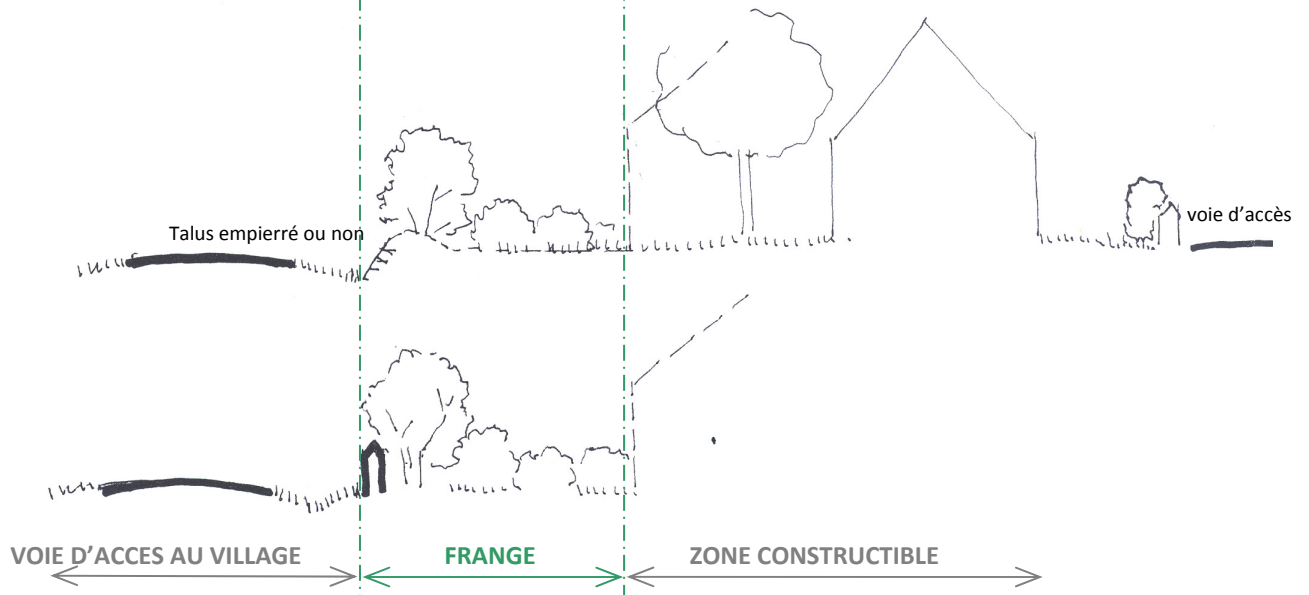


Les franges à prescriptions spéciales correspondent principalement aux limites des secteurs d'urbanisation récente avec le site classé des marais salants, et quelques voies d'accès à des villages. Les prescriptions correspondantes visent à maîtriser la nature des limites extérieures des secteurs d'urbanisation : nature et épaisseur des structures végétales à mettre en place, nature et hauteur des clôtures, .. de façon à maintenir ou reconstituer la qualité des espaces concernés.

CAS N° 1 : EN BORDURE DE MARAIS



CAS N° 2 : EN BORDURE D'UNE VOIE D'ACCES A UN VILLAGE



RAPPEL DU TEXTE REGLEMENTAIRE

Les franges à prescriptions spéciales correspondent principalement aux limites des ZIP avec le site classé des marais salants et les principales voies d'accès aux ZPU, particulièrement sensibles pour la valorisation du paysage.

Les prescriptions correspondantes visent à éviter des constructions trop proches de ces limites et maîtriser la nature des limites extérieures des secteurs d'urbanisation : nature et épaisseur des structures végétales à mettre en place, nature et hauteur des clôtures..., de façon à maintenir ou reconstituer la qualité des espaces concernés. En revanche, elles ne sont pas à appliquer si elles s'avèrent incompatibles avec l'exploitation de salines, notamment si les plantations pouvaient créer un écran aux vents d'est favorables à l'évaporation.

La profondeur de la frange est d'au moins 10 mètres, à partir de la limite de parcelle à laquelle elle s'applique. Dans cette largeur, aucune construction ou aménagement en dur (y compris cabanes, portiques, piscines,..) ne doit être réalisé.

L'espace concerné doit comporter au moins une haie bocagère constituée d'essences adaptées au type de milieu avec lequel la frange est en contact, les essences sont listées ci-après. Les espèces invasives aquatiques et terrestres telles que le Baccharis Halimifolia et l'Herbe de la Pampa sont proscrites.

Les éventuels grillages doivent être le moins visibles possibles, à savoir : ils doivent être intégrés à la végétation, d'une hauteur inférieure à celle-ci et être positionnés en recul de 1 mètre minimum de l'alignement.

Les accès aux parcelles concernées doivent être réalisés si possible en arrière de cette frange ; si un accès devait être réalisé, le portail est à implanter à au moins 5 mètres de retrait.

La qualité de ces éléments de clôture doit faire l'objet d'un soin particulier. Des murs de clôture ou talus empierrés peuvent être réalisés sous réserve d'être constitués de pierres de pays montées à joints secs ou enduites à pierres vues.

Ces prescriptions constituent une base minimum qui pourra être précisée en fonction de chaque situation particulière.

Type de milieu en contact	Catégorie	Nom scientifique	Nom commun	Hauteur	Largeur	Utilisation		
Marais salant	ARBUSTES	<i>Atriplex halimus</i>	Arroche marine	2,5	2	Talus, sol non soumis à la marée		
		<i>Tamarix gallica</i>	Tamaris de France	4	3	Talus bord de fossés, supporte l'inondation hivernale ou par la marée		
		<i>Salix atrocinerea</i>	Saule roux	10	8	Milieu humide non salés, supporte les embruns		
		<i>Hypophae rhamoides</i>	Argousier	2,5	2	Milieu humides à sec, supporte les embruns		
		<i>Lycium barbarum</i>	Lyciet	2	2	Talus, sol non soumis à la marée		
		<i>Punus spinosa</i>	Prunellier	4	3	Talus bord de fossés, supporte l'inondation hivernale		
		<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine	6	4	Talus bord de fossés, supporte l'inondation hivernale		
		<i>Genista tinctoria</i>	Genêt des teinturiers	3	2	Talus bord de fossés, supporte l'inondation hivernale		
			ARBRES	<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun	25	20	Bord des fossés haies, supporte l'inondation hivernale temporaire
				<i>Fraxinus angustifolia</i>	Frêne à feuilles étroites	20	12	Bord des fossés haies, supporte l'inondation hivernale temporaire
				<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	25	15	Bord des fossés, haies, supporte l'inondation hivernale temporaire
				<i>Alnus glutinosa</i>	Aulne glutineux	20	12	Bord des fossés, des eaux, milieu humides, supporte l'inondation hivernale temporaire
				<i>Betula pubescens</i>	Bouleau pubescent	10	8	Bord des fossés, des eaux, milieu humides, supporte l'inondation hivernale temporaire
		<i>Salix fragilis</i>	Saule fragile	10	10	Bord des fossés, des eaux, milieu humides, supporte l'inondation hivernale temporaire		
		<i>Prunus avium</i>	Merisier	15	15	Bord des fossés haies, supporte l'inondation hivernale temporaire		
Marais non salé	ARBUSTES	<i>Salix atrocinerea</i>	Saule roux	10	8	Bord des fossés, des eaux, milieu humides, supporte l'inondation hivernale temporaire		
		<i>Rhamnus frangula</i>	Bourdaine	2,5	2	Bord des fossés haies, supporte l'inondation hivernale temporaire		
		<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	4	4	Bord des fossés haies, supporte l'inondation hivernale temporaire		
		<i>Ribes sanguineum</i>	Groseiller sanguin	1	0,8	Bord des fossés, des eaux, milieu humides, supporte l'inondation hivernale temporaire		
		<i>Salix purpurea</i>	Saule pourpre	2	2	Bord des fossés, des eaux, milieu humides, supporte l'inondation hivernale temporaire		
		<i>Salix viminalis</i>	Osier	3	3	Bord des fossés, des eaux, milieu humides, supporte l'inondation hivernale temporaire		
		<i>Viburnum opulus</i>	Obier	4	3	Bord des fossés, des eaux, milieu humides, supporte l'inondation hivernale temporaire		
		<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine	6	4	Bord des fossés haies, supporte l'inondation hivernale temporaire		
		<i>Ulex minor</i>	Ajonc nain	1	1,5	Bord des fossés haies, supporte l'inondation hivernale temporaire		
		<i>Genista tinctoria</i>	Genêt des teinturiers	2	1	Bord des fossés haies, supporte l'inondation hivernale temporaire		
		<i>Genista anglica</i>	Genêt D'Angleterre	1	1,5	Bord des fossés, des eaux, milieu humides, supporte l'inondation hivernale temporaire		
		<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir	4	3	Bord des fossés haies, supporte l'inondation hivernale temporaire		
		<i>Salix repens</i>	Saule rampant	0,8	1	Bord des fossés, des eaux, milieu humides, supporte l'inondation hivernale temporaire		
		<i>Prunus spinosa</i>	Prunellier	4	3	Bord des fossés haies, supporte l'inondation hivernale temporaire		
<i>Rhamnus cathartica</i>	Nerprun cathartique	3	3	Bord des fossés haies, supporte l'inondation hivernale temporaire				
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier	5	4	Bord des fossés haies, supporte l'inondation hivernale temporaire				
<i>Lonicera periclymenum</i>	Chèvrefeuille	2,5	1	Bord des fossés haies, supporte l'inondation hivernale temporaire				
INTERFACES URBAINES	ARBUSTES LOCAUX	<i>Corylus avellana</i>	Noisetier	5	4	Haies, talus, chemins, lisières des bois		
		<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine	6	4	Haies, talus, chemins, lisières des bois		
		<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	4	4	Haies, talus, chemins, lisières des bois		
		<i>Salix atrocinerea</i>	Saule roux	10	8	Haies, talus, chemins, lisières des bois		
		<i>Ulex europaeus</i>		2	2	Haies, talus, chemins, lisières des bois		
		<i>Cytisus scoparius</i>		2	2	Haies, talus, chemins, lisières des bois		
		<i>Rosa canina</i>		3	é	Haies, talus, chemins, lisières des bois		
		<i>Lonicera periclymenum</i>	Chèvrefeuille	2,5	1	Haies, talus, chemins, lisières des bois		
		<i>Prunus spinosa</i>	Prunellier	4	3	Haies, talus, chemins, lisières des bois		
		<i>Ligustrum vulgare</i>	Troène vulgaire	1,5	1	Haies, talus, chemins, lisières des bois		
		<i>Eonymus europaeus</i>	Fusain d'Europe	2	1	Haies, talus, chemins, lisières des bois		
		<i>Cornus mas</i>	Cornouiller mâle	3	2	Haies, talus, chemins, lisières des bois		